

Caisse de pensions d'UBS

Loyauté dans la gestion de la fortune

Qu'entend-on vraiment par «loyauté»?

Le terme de **loyauté** (de *loyal* qui vient du lat. *legalis*, légal) désigne la volonté de tenir ses engagements, d'obéir aux prescriptions légales ou de se montrer fidèle à l'égard d'une autorité.

Le mot loyauté est synonyme de bienséance, de fair-play, de respect de la loi, de probité, de bonne foi, de loyalisme, de droiture, de fidélité et de fiabilité.

Source: <http://www.wikipedia.de>

Pourquoi de la loyauté dans la prévoyance professionnelle?

- ◆ Les assurés confient à leur caisse de pensions une fortune (cotisations), afin qu'elle soit loyalement gérée, en se basant sur la prestation de vieillesse qui leur a été promise pour l'avenir.
- ◆ Par rapport aux tiers (rapport externe), on assiste à un transfert complet de la propriété.
- ◆ Le récepteur de la fortune (caisse de pensions) doit toutefois la gérer au sens où l'entend la personne cédante (l'assuré).
- ◆ Les assurés sont dans une position plus faible, car les valeurs en capital et les droits patrimoniaux ont été confiés à la caisse de pensions.
- ◆ **La caisse de pensions se trouve ainsi dans une relation de confiance avec l'assuré.**

Conséquences pour les caisses de pensions

- ◆ Les caisses doivent faire preuve d'une loyauté absolue et inconditionnelle à l'égard de leurs assurés.
- ◆ Les intérêts des assurés doivent passer avant ceux de la caisse de pensions (à savoir du conseil de fondation, du directeur, des gestionnaires de portefeuille, des administrateurs, etc.).
- ◆ Toutes les actions et décisions doivent être prises avec indépendance et objectivité, et donc exemptes de conflits d'intérêts.

Directives fondamentales lors de la mise en œuvre

- ◆ Agir pour le plus grand intérêt des assurés
- ◆ Eviter les conflits d'intérêts (réels et potentiels)
- ◆ Ne pas attendre le législateur pour agir
- ◆ Faire tout son possible pour maintenir la relation de confiance

La confiance est un moteur essentiel

- ◆ Elle constitue une base éthique pour l'élaboration de solutions.
- ◆ Avant toute décision, il faut se demander si elle a été prise en toute indépendance, objectivement, et uniquement dans l'intérêt de ses destinataires.
- ◆ Les abus sont non seulement préjudiciables à une caisse ou à une personne, mais aussi à toute la branche.

Mise en œuvre des exigences de loyauté

- ◆ Adaptation des règlements
 - Le principal moteur doit être en l'occurrence la définition de règles élaborées sur la base de standards éthiques et prévoyant des sanctions en cas de violation de celles-ci.
 - La sécurité repose sur la transparence, d'où l'obligation de rendre des comptes.
 - Les règles ne doivent pas s'inspirer de la loi, mais de cette question : qu'est-ce qui servira le mieux les intérêts des destinataires?
 - Elles devront être communiquées aussi bien en interne qu'en externe. Les personnes concernées doivent s'engager à suivre les directives (en signant le document).
 - Des mesures énergiques seront prises en cas d'infraction.
- ◆ Formation des membres du conseil de fondation et des collaborateurs
 - Le concept de devoir fiduciaire doit être compris et appliqué.
 - Il s'agit de définir des règles de conduite qui permettront aux membres du conseil de fondation d'identifier des conflits d'intérêts véritables ou potentiels.
- ◆ Etablissement de fonctions (compliance) et de processus (qualité) pour garantir que les règles seront respectées
 - Seul ce qui est contrôlé est exécuté.
 - Contrôle de transactions privées : aucun *front running*, *parallel running* ou *piggy-back trading* ne sera toléré.

Conclusions

- ◆ La loyauté empêche que l'on poursuive des objectifs personnels.
- ◆ La loyauté doit être ancrée dans un système de valeurs supérieur. Les règlements et les lois à eux seuls ne servent à rien.
- ◆ Les associations (p.ex. l'ASIP) devraient créer un système de valeurs supérieur s'orientant sur les standards éthiques les plus élevés, afin de protéger les différentes branches.